

## À la une

### Un rapport pointe un difficile accès aux droits et à l'avocat en rétention

Cinq associations dressent un portrait de la rétention en France en 2024. Il en ressort un accès aux droits difficile pour les retenus et des conditions de travail dégradées pour les avocats.



© Image générée avec l'IA

## Technique

### Tardiveté dans la délivrance de l'avis de fixation à bref délai : conséquences sur les délais pour conclure

étude par Claire GERBAY

## Doctrine

### Réflexion sur l'ingénierie de projet : une contribution appliquée à la justice des mineurs et aux actions de terrain

étude par Julien FAIDHERBE

## Jurisprudence

### Vers une convergence d'application du principe de non-discrimination et du principe d'égalité en droit interne et en droit européen

note par Chrystel DILOY  
sous Cass. soc., 9 avr. 2025

## Gazette Spécialisée

### DROIT IMMOBILIER

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Marine PARMENTIER

Avocate au barreau de Paris

AVEC LA PARTICIPATION DE

Clara BELLEGARDE, Manon BRAUGE, Guillaume BRICKER, Albert CASTON, Julie DAUGA, Fabien DELHAES, Pascal JACQUOT, Marie LHÉRITIER, Juliette MEL, Camille MOROT-MONOMY, Gabriel PALOMBELLI, Alexis TRÉCA et Vivien ZALEWSKI-SICARD





FORMATION

# L'avocat et les procès criminels

SAMEDI 14 JUIN 2025 / 9H-17H  
INTERCONTINENTAL MARSEILLE - HÔTEL DIEU



## INTERVENANTS

- **Philippe Vouland**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale
- **Tom Bonnifay**, avocat au barreau de Marseille
- **Jeanne Chéenne**, présidente de chambre chargée des assises et de la Cour criminelle près la Cour d'appel de Douai
- **Olivier Laurent**, président du TJ de Marseille et ancien président de Cour d'assises près la Cour d'appel de Paris
- **Philippe Edmond-Mariette**, avocat au barreau de Fort-de-France
- **Anne Bouillon**, avocate au barreau de Nantes
- **Franck Boezec**, avocat au barreau de Nantes
- **Pascale Robert-Diard**, journaliste au journal *Le Monde*, chargée de la chronique judiciaire



## PUBLICS CONCERNÉS

### Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Préparer efficacement un procès criminel entre l'ordonnance de mise en accusation et l'audience
- Comprendre le point de vue des magistrats sur le rapport du président et la chronologie de l'audience
- Maîtriser les interactions avec les témoins
- Affiner sa plaidoirie en tenant compte des spécificités du procès criminel et du rôle des médias



## VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation sera remis à chaque participant**, attestant des heures de formation effectivement suivies. Un **QCM** de validation sera également proposé afin d'évaluer la compréhension des principaux points abordés.

## PROGRAMME

8H45 Accueil des participants  
9H00 Début de la formation

### Anticiper le procès

- Entre l'ordonnance de mise en accusation et le procès, que peut/doit faire l'avocat ?
- Comment s'emparer de la réunion préparatoire criminelle ?

### Le point de vue de deux magistrats

#### 1) Le rapport du président

- Analyse personnelle ou simple copié/collé de la décision de renvoi ?
- Faut-il réagir ? Quand et comment ?

#### 2) La chronologie de l'audience :

- Vrai ou faux enjeu ? Le choix de qui, la discussion de tous ?
- Exemple de graves incidents devant les Cours d'assises et les Cours criminelles

- Réflexions sur l'incident majeur : quitter la barre

Regards croisés avec Philippe Vouland, François Saint-Pierre et Marie Burguburu

Questions de la salle

12H30-14H00 Cocktail déjeunatoire

### L'avocat face aux témoins

- Témoins factuels ou de personnalité, enquêteurs, experts : une approche à géométrie variable
- Doit-on connaître la réponse avant de poser une question ou peut-on « partir à l'aveugle » ?
- Quand et comment être offensif ?
- Où se positionner pour poser une question ?

### En défense ou en partie civile : quelle préparation, quelle attitude, comment intervenir, comment plaider ?

- Existe-t-il des spécificités du procès criminel ?
- Comment se préparer et préparer son client (accusé ou partie civile) face à la Cour, aux jurés, au parquet, aux confrères, voire à la presse et au public ?
- Tout n'est-il qu'oralité ? Écrire ou ne pas écrire ?

### Le Regard de la Presse

- Quelle est la place du journaliste dans le procès pénal ?
- Quels rapports, quelle distance et quel regard sur les acteurs du procès ?
- Écrire et plaider, est-ce différent ? Le journaliste ne rêve-t-il jamais de poser le crayon et de se lever ?

Questions de la salle

17H00 Café de fin de formation



### Programme et inscription :

<https://lext.so/ZYaKIA>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : le vendredi 13 juin à 12H

**Tarif :** 450 € HT (540 € TTC)

**Tarif Jeunes professionnels -15%** sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 382,5€ HT (459€ TTC)

### Relation clients :

relationclients@lextenso.fr  
Tél. : 01 40 93 40 40



## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

· Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris).  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon  
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.  
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant  
unique permettant de retrouver directement l'article  
via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

- GPL478c3 ■ Un rapport pointe un difficile accès aux droits et à l'avocat en rétention 3
- GPL478c7 ■ Contrôle des comptes de gestion des majeurs protégés : les commissaires de justice veulent être en première ligne 5
- GPL478d5 ■ Création d'un Cercle des juristes sur les droits de la Nature entretien avec Marine YZQUIERDO 6

## Technique

- GPL477k4 ■ Tardiveté dans la délivrance de l'avis de fixation à bref délai : conséquences sur les délais pour conclure étude par Claire GERBAY 8


## Retour sur

- GPL478c5 ■ Dixième édition du concours « Projets innovants » du CNB : un tremplin pour les jeunes avocats par Juliette OLIVES 9

## Doctrine

- GPL477v9 ■ Réflexion sur l'ingénierie de projet : une contribution appliquée à la justice des mineurs et aux actions de terrain étude par Julien FAIDHERBE 11

## Jurisprudence

- GPL478d0 ■ Vers une convergence d'application du principe de non-discrimination et du principe d'égalité en droit interne et en droit européen note par Chrystel DILLOY sous Cass. soc., 9 avr. 2025 16
- GPL478d4 ■ L'autonomie de nomination et de révocation des ministres du culte par leur autorité religieuse note par Emmanuel TAWIL sous Cass. ass. plén., 4 avr. 2025 19
- GPL477a6 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD 22
- GPL477c6 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 26
- GPL477a4 ■ Panorama de jurisprudence de la CEDH par Catherine BERLAUD 29
- GPL477h5 ■ Chronique de jurisprudence de QPC sous la direction scientifique de Dominique ROUSSEAU, avec la collaboration de Céline GUIBÉ, Isiane LAPOUGE, Nicolas MICHON, Thomas PEZ-LAVERGNE, Coralie RICHAUD et Sylvie SALLES en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL477h5> 

## Aux marches du Palais

### Portrait

- GPL478c4 ■ Michèle Girot-Marc, bâtonnière du barreau de Grenoble 30

## Gazette Spécialisée

### DROIT IMMOBILIER

Sous la responsabilité scientifique de Marine PARMENTIER

31